

DECLARATION UE DE CONFORMITÉ

1. Référence produit : réf PHVE021
2. Nom et adresse du fabricant :
SAS CLUB INTERCHASSE-LIGNE VERNEY CARRON
Parc Synergie Val de Loire – 2e Avenue
45130 Meung-sur-Loire – France
3. La présente déclaration de conformité est établie sous la seule responsabilité du fabricant :
SAS CLUB INTERCHASSE-LIGNE VERNEY CARRON
Parc Synergie Val de Loire – 2e Avenue
45130 Meung-sur-Loire – France
4. L'objet de la déclaration: réf PHVE021

L'objet de la déclaration décrit au point 4 est conforme à la législation d'harmonisation de l'Union applicable : Règlement (UE)

5. 2016/425 : 1.1 - 1.2 - 1.3.1 - 1.3.2 - 1.4 - 2.2 - 2.4 - 2.13

6. Références des normes harmonisées pertinentes appliquées :

EN ISO 13688 + A1 (2021) et Fiche IFTH EPI particulier n°2 version 4 basée sur les § 5.1, § 5.2, § 5.5 et § 5.6 de la norme NF S 74-567 (2020) / Résistance à l'abrasion des matières de base \geq 2000 cycles selon EN ISO 12947-2

L'organisme notifié IFTH, avenue Guy de Collongue, 69134 Ecully, France (N° 0072) a établi l'attestation d'examen UE de type

7. N° 0072 / 1450 / 162 / 01 / 23 / 0001 Version 01

Le 03/01/23

SAS CLUB INTERCHASSE-LIGNE VERNEY CARRON
Parc Synergie Val de Loire – 2e Avenue
45130 Meung-sur-Loire – France

Sylvain LEYMARIE, Président

Signature :

